



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 27 Septembre 2023
CR N° 7**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie - TORTORA Sandrine - VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre - GOMIS Arthur – BREANT Théo (75) – PALLARES
Laurent

Excusé(es) : Messieurs BOULLE Thomas - GILBERT Cédric

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- **Pour faciliter les désignations d'arbitres, merci de conclure vos rencontres +16 ans à 18h00 – 18h30 et 20h30 - 21h00**
- Début de la formation JA et JAJ samedi 30 septembre 2023
- Dernière semaine pour inscrire une équipe en +16 ans masculins ou féminins.

FONTENAY : La COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe -18 ans masculines. Elle participera au 2^{ème} délayage -18 ans masculins.

VITRY : La COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe +16 ans féminines. Elle intègre la 2^{ème} division territoriale en Poule B

VILLEJUIF : La COC prend note du désengagement de votre équipe -15 ans masculine.

CHENNEVIERES : La COC donne son accord pour le prêt de votre joueur Clément DESHAYES au club de l'Entente Plesséenne au niveau -18 ans départemental pour la saison 2023-2024.

VITRY : La COC donne son accord pour le prêt de votre joueuse Nola REBY au club de l'US Ivry HB au niveau -18 ans départemental pour la saison 2023-2024.

BONNEUIL : La COC autorise vos joueurs Louka BOUARD et Wesley JARRON à jouer en catégorie -18 ans masculins au niveau départemental.

CHENNEVIERES : La COC autorise votre joueuse Nina NATALI à jouer en catégorie -15 ans féminins au niveau départemental.

VILLENEUVE ABLON : La COC autorise votre joueur Mattéo NATALI à jouer en catégorie +16 ans masculins au niveau départemental.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ES Vitry 2 / AS St Mandé HB 3 du 01/10/2023 :

Erreur de saisie, la rencontre aura lieu le dimanche 01 octobre 2023 à 14h00 au Palais des Sports à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris SC 3 / US Créteil HB 3 du 07-08/10/2023 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 7 octobre 2023 à 20h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ASM du Perreux 2 / CSA Kremlin Bicêtre 3 du 23/09/2023 :

Kremlin Bicêtre : Si 2 officiels, un joueur de champs ne peut être officiel, amende suit.

Rencontre US Fontenay HB / Réveil de Nogent HB 3 du 14/10/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de salle, la rencontre aura lieu au gymnase Allende à Fontenay. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre SCUF 2 / Elan Chevilly Larue du 16/09/2023 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 21 octobre 2023 à 18h30 au gymnase Ostermeyer à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre La Caudacienne / CSM Finances 2 du 16/09/2023 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 18 novembre 2023 à 18h30 au gymnase Pierre de Coubertin à La Queue en Brie. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 3 / Paris SG HB 5 du 14-15/10/2023 :

Maisons-Alfort : Rencontre non conclue. Amende suit

Rencontre US Alfortville HB 2 / Martigua SCL 2 du 24/09/2023 :

La COC entérine le résultat de 26 à 17 en faveur de l'équipe de Martigua. Merci de faire parvenir la FDME avant le 04 octobre 2023

Rencontre Martigua SCL 2 / Villeneuve Ablon HB 2 du 12/11/2023 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 12 novembre 2023 à 13h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Délayage régional :

Félicitations aux équipes qualifiées en régional de St Mandé, Créteil, Ivry et Kremlin Bicêtre.

Les équipes de Villiers, St Maur et Joinville participeront au 2^{ème} délayage du 14-15 octobre 2023

Délayage départemental :

Poule 3 à Vitry

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, le tournoi aura lieu le samedi 30 septembre 2023 à partir de 14h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule 11 au Kremlin Bicêtre

Le tournoi aura lieu le samedi 30 septembre 2023 à partir de 17h00 au COSEC Purkat au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

Délayage régional :

Félicitations aux équipes qualifiées en régional d'Ivry, Créteil, Maisons-Alfort, St Mandé et Villiers.

Les équipes du Kremlin Bicêtre et de St Maur participent au 2^{ème} délayage du 07-08 octobre 2023

Délayage départemental :

La COC prend note des forfaits des équipes de Fontenay, Maisons-Alfort 2 et de Vitry lors du 1^{er} délayage du 23-24 septembre 2023.

Poule 2 au SCUF

Rencontre SCUF / Chennevières HBC et SCUF / ES Sucy du 23/09/2023 :

SCUF : Joueur non qualifié à la date des 2 rencontres, vous avez match perdu par pénalité sportive et financière.

Poule 4 au Plessis Tréville

Rencontre Marolles HB/ Villeneuve Ablon HB et Entente Plesséenne HB / Villeneuve Ablon HB du 23/09/2023 :

Villeneuve Ablon : Joueur non qualifié à la date des 2 rencontres, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière.

Poule 7 à Champigny

Rencontre RSC Champigny / AS St-Vincent de Paul 23/09/2023 :

St-Vincent de Paul : Joueur non qualifié et officiel non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris XO / Martigua SCL du 11-12/11/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le mercredi 8 novembre 2023 à 20h30 au gymnase Mathis à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Paris SG HB 2 / CSA Kremlin Bicêtre du 23/09/2023 :

Kremlin Bicêtre : Votre équipe ne s'étant pas présentée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé. Amende suit.

Rencontre Martigua SCL 2 / Marolles du 23-24/09/2023 :

Tirage au sort effectué mais mal retranscrit sur la FDME. Dernier avertissement

Rencontre HBC Arcueil 2 / Martigua SCL 2 du 16-17/09/2023 :

Martigua : Merci de répondre à la demande de report sur Gest'hand. Rencontre à jouer avant le 22/10/2023

Rencontre Paris UC 4 / HBC Arcueil 2 du 23-24/09/2023 :

Paris UC : Merci de saisir la demande de report sur Gest'hand. Rencontre à jouer avant le 20/11/2023

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 3 / Martigua SCL 2 du 01/10/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de salle, la rencontre aura lieu à la Halle des Sports au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Barrage d'Accession Région

Classement :

- 1 US Alfortville HB**
- 2 CSA Kremlin Bicêtre**
- 3 Stella St Maur HB**
- 4 US Ivry HB**
- 5 Chennevières HBC**
- 6 ES Sucy HB**

Le Club de l'ES Sucy HB redescend en championnat départemental et intégrera le 2^{ème} délayage.

MOINS DE 15 ANS

Barrage d'Accession Région

Classement :

- 1 US Alfortville HB**
- 2 HBC Arcueil**
- 3 Es Vitry**
- 4 US Ivry HB**
- 5 Entente St Maur / Marolles**
- 6 CSA Kremlin Bicêtre**

Le Club du CSA Kremlin Bicêtre redescend en championnat départemental et intégrera le 2^{ème} délayage.

Délayage départemental :

Poule 3 à Fontenay

Rencontre US Fontenay HB / Paris SC 2 et US Fontenay HB / Marolles du 23/09/2023 :

Fontenay : Joueuse non qualifiée à la date des 2 rencontres, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière.

Poule 6 à Bry

Rencontre CHB Bry / Joinville HB AS et CHB Bry / Stella St Maur HB du 23/09/2023 :

Bry : Joueuse non qualifiée à la date des 2 rencontres, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière.



MPL N°5/2023

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 27 Septembre 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN
En communication téléphonique : Jean RIGOLLET

Bonjour à toutes et à tous !

Vous venez de vivre le premier week-end de compétition de la saison. Nous espérons que vos jeunes sportifs et vous-même y ont trouvé plaisir et satisfaction.

NOTE à TOUS LES CLUBS

Voici maintenant quelques informations ou requêtes résumant nos travaux de ce jour :

Nous vous rappelons qu'une **licence qualifiée est indispensable** pour participer à un délayage, puis, plus tard, à un championnat. Trop de clubs ont dérogé à cette règle le week-end dernier.

MOINS DE 13 GARÇONS

- ▶ à l'attention du club de Créteil. Votre équipe 4 récemment inscrite participera au prochain délayage des 7/8 octobre.
- ▶ à l'attention du club de Cachan Votre équipe 2 inscrite très récemment participera au prochain délayage des 7/8 octobre
- ▶ à l'attention du club de Villiers. Nous prenons note du désengagement de votre équipe 2.
- ▶ Si l'on excepte quatre équipes trop incomplètes pour jouer et qui n'ont donc pu se déplacer, le tournoi de délayage du week-end dernier s'est globalement bien passé : merci à tous les acteurs de cette réussite. Les niveaux de jeu demandés à l'issue de cette mise en jambes (quand ils ont été transmis, ce que trois clubs ont oublié de faire...) ont permis de constituer le deuxième délayage (des 7 et 8 octobre). Vous en trouverez le détail en pièce jointe.

Le protocole de jeu n'a pas changé, assurez-vous que toutes les personnes concernées en ont pris connaissance. **N'oubliez pas, une fois le tournoi terminé, de transmettre les niveaux de jeu sollicités de façon à permettre la constitution de poules homogènes pour le championnat qui débutera le week-end des 18 et 19 novembre.**

MOINS DE 13 FILLES

- ▶ à l'attention des clubs de **Villejuif, Saint-Maur, Marolles, Sucy** et **Villiers**. Nous prenons bonne note de l'engagement de l'équipe de **Villejuif** et du retrait de celle de **Marolles**. Par conséquent, le tournoi qui se tiendra à **Saint-Maur** samedi 30 septembre à 14 heures réunira les équipes de **Saint-Maur, Sucy, Villejuif** et **Villiers**.

MOINS DE 11 GARÇONS

- ▶ à l'attention des clubs d'**Ivry, Alfortville** et **Thiais**. Le délayage de **Thiais** initialement prévu samedi 30 septembre à 16h00 débutera en réalité à 17h00, au palais des sports de **Thiais**. Les conclusions rectificatives vous ont été adressées lundi dernier.
- ▶ à l'attention des clubs d'**Ormesson, Entente Plesséenne** et **Saint-Mandé**. Le délayage d'**Ormesson** initialement prévu samedi 30 septembre à 14h00 est reporté au dimanche 1^{er} octobre à 10h00.

N'oubliez pas, une fois le tournoi terminé, de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour le

MOINS DE 11 FILLES

Les craintes que nous exprimions ici la semaine dernière se confirment hélas : seules 11 équipes se sont engagées. Nous renonçons par conséquent à l'organisation de tournois de délayage. Comme annoncé, le championnat commencera donc les 14/15 octobre par une première phase opposant les 11 équipes réparties en deux poules de 6 (dont une avec un "exempt") et se terminera par les poules basse ou haute traditionnelles. Vous trouverez le détail de la première phase en pièce jointe.

ARBITRAGE

Afin d'éviter des pages et des pages d'anomalie se rapportant aux Jeunes Arbitres de votre club, nous vous demandons d'envoyer au Comité la liste de vos JA qui officient lors des rencontres jeunes. Vous en remerciant par avance.

COURRIER AUX CLUBS

► à l'attention du club du **Perreux**. Votre volonté de ne pas participer aux premiers tournois, moins de 11 et moins de 13, fait perdre une partie de son sens à l'existence même des délayages. Nous le regrettons pour les autres clubs et peut-être aussi pour vos enfants qui, faute d'avoir été évalués, risquent de se trouver dans une poule "trop forte" et de se lasser de la compétition.

TOURNOI MINI HAND Autorisés

Dimanche 17 Mars	Ormesson
Dimanche 24 Mars	Bonneuil
Dimanche 28 Avril	Chennevières
Dimanche 26 Mai	Créteil

Bonne fin de semaine, rendez-vous ici-même jeudi prochain pour de nouvelles informations.

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC 94

Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (58900000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.